

Revitalisation du bassin d'emploi de Gien

L'état prête un million d'euros aux entreprises



Le préfet Gérard Moisselin (à gauche) est venu annoncer la mise en place de trois outils pour revitaliser le bassin giennois dont le fameux million d'euros du fonds national de revitalisation des territoires.

Sans le combat des salariés de Proma qui a mis en event les difficultés du bassin d'emploi de giennois, jamais l'Etat n'aurait débloqué un million d'euros pour le fonds national de revitalisation des territoires. C'est ce qui ont reconnu jeudi dernier les participants lors de la réunion pour la revitalisation du bassin d'emploi à la communauté de communes, le préfet, Gérard Moisselin en tête, le député Jean-Pierre Door ou le président de la communauté des communes giennoises Christian Bouleau qui ont en quelque sorte « rendu hommage » à l'action des salariés en bloquant des fonds qui malheureusement ne leur viendront pas en aide.

Une dégradation brutale de l'emploi en deux ans !

La mobilisation des salariés de Proma n'a donc pas été vaine. Le battage médiatique qu'ils ont développé pour sauver leur entreprise et surtout toucher des indemnités supralégitimes avec des comptes qui les ont emmenés jusqu'au ministère de l'Industrie avec le soutien du sénateur Jean-Pierre Sureau et du député Jean-Pierre Door auront permis d'attirer l'attention sur un bassin sérieusement touché en quelques mois par la perte de plusieurs centaines d'emplois à la VEI med. Rail. Top, etc. et de plusieurs fermetures d'entreprises (Proma, Pxoent ex-RLS à la Bassière).

Le préfet Gérard Moisselin le reconnaît : « le bassin d'emploi de Gien a connu une dégradation particulière

et était quatre représenté car sans doute moins touché) « la stratégie de revitalisation pour le bassin d'emploi de Gien avec trois outils principaux qu'on s'efforce de mettre en oeuvre simultanément : la mutualisation des fonds de conversion au niveau départemental ; le lancement d'une démarche GTEC (gestion territoriale des emplois et des compétences) et le fonds national de revitalisation des territoires avec un million d'euros disponibles ».

Si pour le premier outil, aucune entreprise locale n'a participé au fonds de conversion, « les fonds versés par d'autres entreprises dans le Loiret seront mutualisés à l'échelle du département et non par bassin d'emploi » a assuré le préfet, celui de Gien pouvant ainsi bénéficier de fonds venant du département ou de l'Orléans et qui ne seraient pas utilisables.

Le deuxième outil repose sur l'analyse qu'avait faite la CDT sur les profils des salariés du giennois, des fonds et sur la grande facilité de délocalisation des industries du giennois. Le secrétaire général de la CDT du Loiret, Guy Dauby l'avait évoqué en avril dernier à Gien JUD du 23 avril et l'avait soumis au préfet Moisselin dès son arrivée dans le Loiret.

La démarche GTEC a pour objectif d'apporter des réponses aux besoins des salariés pour soutenir leur parcours par des formations et d'aider les entreprises à définir une politique d'emploi et de formation, sur une

Un million d'euros disponibles sous forme... de prêts

Enfin, le troisième outil qui serait le plus à même de donner un coup de fouet rapidement à la relance économique du bassin, ce sera le million d'euros du FNRT « pour accompagner les entreprises qui ont des projets créateurs d'emplois ». Alors que toutes les annonces par les élus pouvaient laisser sous entendre jusqu'à là qu'il s'agissait de « subventions » pour les entreprises, le préfet en a convenu, il ne s'agit que « de prêts qui ne sont pas gratuits puisqu'à taux d'intérêt mais qui sont octroyés sans garantie de l'emprunteur pour une durée de 5 à 7 ans ». « Ces prêts peuvent être utilisés par exemple pour financer des investissements immatériels, produits, brevets, etc. pour lesquels les entreprises ont en général du mal à obtenir des prêts bancaires traditionnels » confiait le préfet Gérard Moisselin.

Mais les conditions d'octroi de ce prêt peuvent aller de 100 000 € à un million d'euros sont assez restrictives : entreprise de plus de trois ans employant de 10 à 500 salariés mais ne devant pas appartenir à un groupe de plus de 5 000 salariés. Sont exclus du prêt également les entreprises déclarées en difficultés mais pouvant y prendre celles qui ont repris il y a moins de trois ans une entreprise ainsi l'Etat financieraient totalement créateur d'emplois. Une fois le projet validé par le comité de pilotage local dont le secrétariat sera assuré par le caisse des dépôts et consignations, le dossier sera transmis à OSEO, l'établissement bancaire public, chargé d'octroyer ou non le prêt (1).

« Le but de cette opération est aussi d'obtenir un effet de levier car où OSEO met un euro, les autres banques en mettent deux » expliquait le préfet qui ne cachait pas que « si vous êtes capables de disposer rapidement le million d'euros, le FNRT est susceptible de rentrer au port ».

Rémi Bichon

(1) On peut s'adresser à sa Chambre consultative, à la Maison de l'emploi à Gien ou directement à OSEO à Orléans au 02.38.22.94.73.



Les chefs d'entreprises et les élus locaux présents ont pris note que le million d'euros sera disponible sous forme de prêts à intérêts pour créer des emplois...

ment brutale de l'emploi ». Ces pertes se situent majoritairement dans le secteur industriel, dans la sous-traitance automobile, le caoutchouc, le plastique Jacques Chénreau, le secrétaire de la CDT locale, estime ainsi à plus de 200 les pertes d'emploi sur deux ans sur ce secteur.

Au point que le bassin d'emploi qui recouvre les cinq cantons de Sully, Clugny-Loire, Gien, Briare et Châtillon-Loire a vu le taux de chômage fortement progresser (-3,1 point) pour s'établir à 9,2 % au premier semestre 2010 contre 6,6 % pour le Loiret.

Et l'analyse des chiffres du chômage a montré une forte proportion de seniors (21 % contre 17,6 % dans le Loiret) et une forte détérioration du chômage des jeunes (20 % des moins de 25 ans, contre 15,6 dans le Loiret et 13,3 % en France). En 4 ans le chômage de longue durée est également important.

Trois outils pour revitaliser le bassin d'emploi

Le préfet est venu présenter jeudi dernier aux élus et représentants industriels du secteur de sullylois

La maison de l'emploi sur les rails



Marie-Bénédicte Morel

Marie-Bénédicte Morel, la nouvelle directrice de la maison de l'emploi, a rencontré les bénévoles de la maison de l'emploi.

En réponse aux questions du maire de Gien Jean-Pierre Burtiger une semaine plus tôt dans ces mêmes lieux, le député Jean-Pierre Door a confirmé que la maison de l'emploi de l'Est du Loiret était bien sûr les rails avec son siège social à la communauté de communes de Gien et avec à sa tête, une directrice et une secrétaire (que nous avons présentée le 24 juin).

L'assemblée générale réunira en décembre tous les partenaires pour entrer dans une phase active, « c'est-à-dire mettre autour de la table tous les acteurs économiques et sociaux : l'Etat et les élus pour établir un dialogue entre tous ». « La maison de l'emploi a un rôle de facilitateur entre les sous acteurs sociaux et économiques » rapportait le sous-préfet Marie-Odoline Pomme-Marties.

A ce titre, Marie-Bénédicte Morel, la nouvelle directrice, a rencontré les bénévoles de la maison de l'emploi, et les aider dans leurs démarches. Mais elle est pour l'instant surtout en phase de contact avec les diverses entreprises du territoire. La directrice est présente trois jours par semaine à Gien les lundi, mardi et mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 à la communauté de communes (tel. 02.38.67.64.84) et à Montargis, au 1 faubourg de la Chaussée les jeudi et vendredi.